

**Allocution de Ziad Khoury, Préfet de la Haute-Saône,
à l'occasion des 50 ans de l'agglomération de Vesoul**

- Le 30 août 2019 -

50 ans, c'est court et long à la fois :

- **court**, quand on part de zéro pour établir une véritable coopération intercommunale et parcourir un chemin si important, ayant permis de passer de 11 à 20 communes, d'exercer actuellement 36 compétences (notamment dans les domaines majeurs du développement économique, de l'environnement et de l'espace urbain), d'être devenue une communauté d'agglomération.

Nous sommes en réalité passés d'une coopération intercommunale à une solidarité intercommunale, **d'une approche fonctionnelle à une approche stratégique**.

Ce passage, qui a sinué dans le temps et dans certains méandres, est le fruit de la volonté des hommes. C'est pourquoi je veux **saluer aujourd'hui les 49 conseillers** communautaires, et plus largement tous les élus de chacun des vingt conseils municipaux, et ceux qui les ont précédés ;

- **long**, car ce demi-siècle parcouru nous renvoie, avec la vitesse croissante des évolutions, à un tout autre temps, celui des trente glorieuses, celui d'avant la mondialisation et d'une société plus éclatée.

Je repense avec émotion au moment où mon lointain prédécesseur, **René Erignac** (père de Claude Erignac), a signé l'arrêté préfectoral du 30 octobre 1969 créant le district urbain de Vesoul. J'avais 3 mois...

L'État est constamment resté un **compagnon de route** de cette création, devenue, toujours par arrêté préfectoral, une communauté de communes le 28 décembre 2000, nouveau siècle et millénaire, et depuis 2012 une communauté d'agglomération.

Il l'a fait avec ses équipes successives et ses **sept présidents** que je tiens à citer : Pierre Rénet, Pierre Chantelat, Claude Charpentier, Alain Joyandet, Serge Lafontaine, Véronique Degallaix et Alain Chrétien.

Je veux mentionner à titre d'exemple les **2 millions d'euros** versés au titre de l'aménagement du territoire ces 10 dernières années pour financer des projets d'aménagement (à l'instar des 600 000 euros attribués en 2010 pour la requalification de la zone de loisir du lac, où nous nous trouvons), et les **1,2 millions d'euros** de dotations octroyées ces cinq dernières années à des projets d'équipement (y compris pour le Ludolac en 2016, ou cette année pour la piste cyclable de l'avenue du lac, ainsi qu'un aérateur et un moine de sortie pour le lac).

Mais il n'y a pas que les dotations, il y a surtout un **partenariat** pour moderniser et développer l'agglomération, comme en atteste l'opération de revitalisation du territoire en cours de mise en œuvre.

Je souhaite en donner deux autres exemples d'actualité :

- nous allons signer le 10 septembre à la préfecture la convention sur le **déploiement de la fibre optique** dans l'agglomération ;

- nous avons trouvé un accord pour la **cession du bâtiment de l'ancienne délégation militaire départementale** au coeur de Vesoul, et j'espère signer cette cession début octobre afin que la communauté d'agglomération puisse y installer son nouveau siège.

Je tiens enfin à dire ma conviction que la communauté d'agglomération de Vesoul est encore **appelée à s'agrandir** : par le nombre de ses membres, et il ne sera pas besoin d'attendre le centenaire pour le constater ; par ses compétences, avec dès le 1^{er} janvier prochain celle relative à l'eau et l'assainissement, comme le prévoit la loi.

Bon anniversaire à la communauté d'agglomération de Vesoul, dont l'histoire est un succès,

à Andelarre, Andelarrot, Chariez, Charmoille, Colombier, Comberjon, Coulevon, Echenoz-la-Méline, Frotey-lès-Vesoul, Montcey, Montigny-lès-Vesoul, Mont-le-Vernois, Navenne, Noidans-lès-Vesoul, Pusey, Pusy-et-Epenoux, Quincey, Vaivre-et-Montoille, Vesoul, Villeparois.

Longue et belle **communauté de destin** !

Vive la République !